

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01006 Numéro SIREN : 814 869 889 Nom ou dénomination : A CORPS PARFAIT

Ce dépôt a été enregistré le 06/08/2019 sous le numéro de dépôt 13177

Greffe du tribunal de commerce de Créteil



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 06/08/2019

Numéro de dépôt : 2019/13177

Déposant :

Nom/dénomination : A CORPS PARFAIT

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 814 869 889

N° gestion : 2016 B 01006



Désignation de l'entreprise : Sas A CORPS PARFAIT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise 79 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 94490 ORMESSON-SUR-MARNE		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 81486988900026		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, 31/12/2018				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé 1317 (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	1 500	AC	1 500	
		CX		CQ		
		AF	39 500	AG	39 500	
		AH		AI		
		AJ		AK		
		AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN		AO		
		AP		AQ		
		AR	524	AS	251	273
		AT	8 407	AU	3 941	4 467
		AV		AW		
		AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	CS		CT		
		CU		CV		
		BB		BC		
		BD		BE		
		BF		BG		
		BH	990	BI		990
TOTAL (II)		BJ	50 922	BK	5 691	45 230
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL		BM		
		BN		BO		
		BP		BQ		
		BR		BS		
		BT		BU		
	CRÉANCES	BV		BW		
		BX		BY		
		BZ	710	CA		710
	DIVERS	CB		CC		
		CD		CE		
Comptes de régularisation	CF	17 402	CG		17 402	
	CH		CI			
	CJ	18 111	CK		18 111	
	CW					
	CM					
	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	69 033	1A	5 691	63 341
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP		(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		Sas A CORPS PARFAIT		Néant ☐ *		
				Exercice N 31/12/2018		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :10 000.....)			DA	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	3 005	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	3 329	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	17 334	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	25 500	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 251	
	Dettes fiscales et sociales			DY	8 454	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Autres dettes				EA	9 802	
	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	46 008		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	63 341		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C	
		Ecart de réévaluation libre			1D	
		Réserve de réévaluation (1976)			1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	46 008	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Sas A CORPS PARFAIT						Néant ☐ *	
		Exercice N					
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	51 197	FH		FI	51 197
		FJ	51 197	FK		FL	51 197
	Chiffres d'affaires nets *						
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	
	Autres Produits (1) (11)					FQ	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	51 197
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	20 694
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	560
	Salaires et traitements *					FY	13 320
	Charges sociales (10)					FZ	5 256
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	1 551
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	5 899
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	3 917
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	3 917

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise <u>Sas A CORPS PARFAIT</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	588	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	51 197	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	47 869	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	3 329	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP
			- Crédit-bail immobilier	HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD
	(9)	Dont transferts de charges		A1
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
			Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

A CORPS PARFAIT

Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 Euros
Siège Social : 79, Avenue du Général de Gaulle
(94490) ORMESSON SUR MARNE
814 869 889 RCS CRETEIL

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 17 JUIN 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice social écoulé, clos le 31 Décembre 2018 et s'élevant à 3.328,50 Euros, de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 3.328,50 Euros
En totalité au compte « Autres réserves »

L'assemblée générale décide également, sur proposition de la présidente, de réitérer son choix d'affecter une partie du bénéfice de l'exercice précédent, clos au 31 Décembre 2017, s'élevant à 3.005,01 Euros au compte « Autres réserves », qui a été affecté au compte « report à nouveau » suite à une erreur matérielle comptable.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes depuis la constitution de la société.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Copie Certifiée Conforme :



Marie-Laure CARILLO

